

PIECES A FOURNIR PAR LA FAMILLE

réservé

administration :

Aucune photocopie ne sera faite par le lycée

1	Dossier inscription complété	
2	Courrier « notification d'affectation » au lycée Jean Rostand remis par le collège fin juin	
3	Exeat (certificat de fin de scolarité délivré par le collège fin juin)	
4	Fiche Infirmerie avec les photocopies des vaccinations (<u>les deux doubles pages</u>)	
5	Fiche UNSS (Association Sportive) avec chèque (ordre : AS Rostand) /espèces : 20 € si adhésion	
6	Fiche MDL (maison des lycéens) avec règlement de 5 euros ou virement si adhésion	
7	4 photos d'identité récentes de l'élève sur les 2 documents (inscription, fiche AS à coller ou à agraffer) et 2 photos avec nom et prénom de l'élève à l'arrière	
8	Photocopie recto/verso lisible de la carte d'identité de l'élève ou passeport	
9	Photocopie du livret de famille	
10	Photocopie de la facture du téléphone portable du responsable légal 1 ou 2 (la plus récente). Facture EDF ou autres non acceptées	
11	Le justificatif de la garde d'enfant en cas de divorce ou d'enfant en famille d'accueil	

L'inscription à la demi-pension se fera à la rentrée de septembre

DATES DE REMISE DES DOSSIERS COMPLETS au lycée Jean Rostand de Villepinte

Si le dossier d'inscription n'a pas été remis et validé par le lycée dans les délais, l'élève perd sa place au lycée.

Date inscription : SAMEDI 28 JUIN de 8H00 à 13H00

Tout élève absent le jour de la rentrée perd sa place